

PROGRAMME DE FORMATION

**Modalités d'Organisation des Formations
Théoriques et Pratiques**



Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire. En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation

FORMATION THÉORIQUE

La formation théorique portant sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite avec un Vidéo projecteur ou avec un enseignant (vérifier les heures de présence de l'enseignant sur le tableau d'affichage) ou/et via Internet (code d'accès PACK WEB).

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

neuf thématiques sont proposées, vous devez obligatoirement assister à ces dix cours si vous voulez avancer rapidement et obtenir votre code rapidement. En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage et à réserver votre place au bureau.

COURS THÉMATIQUES : Collectifs et/ou Individuels organisés en présentiel dans la salle de code.

9 thèmes animés par un formateur diplômé

Le Conducteur : prise de risque ; vision et déficiences des perceptions, drogues/Alcool/Médicaments.

Les dispositions légales en matière de circulation routière :

la signalisation ; les intersections ; les règles de circulation ; la vitesse ; le croisement et dépassement ; l'arrêt et le stationnement.

La Route : la conduite sous intempéries de nuit et de jour ; l'autoroute ; les tunnels ; les passages à niveau...

Les Autres Usagers de la route : le partage de la chaussée ; les spécificités des différents usagers.

Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement : écomobilité ; l'achat éco responsable ; l'écoconduite.

Les précautions nécessaires à prendre en quittant son véhicule : l'installation au poste de conduite ; entrer et sortir de son véhicule.

La réglementation générale et divers - Les premiers Secours : documents du véhicule ; le chargement ; les points ; les infractions ; Le PAS ; Non-assistance à personne en danger.

Les éléments mécaniques et autres équipements : les témoins d'alerte ; les feux ; le contrôle technique ; les niveaux ; les pneus.

Équipements de sécurité des véhicules : la ceinture ; les airbags ; siège enfant ; AFU/ABS/ESP/GPS.

TESTS D'ÉVALUATION :

Collectifs et/ou Individuels, organisés en présentiel dans la salle de code, en accès libre.

Des tests d'évaluation sont possibles à distance avec un code en ligne à distance.

Série de 40 questions conforme à l'examen de code de la route.

À l'issue de la correction, un enseignant de la conduite répond à vos questions.

FORMATION PRATIQUE

Catégorie B - Voiture

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, la formation se déroule sous le format individuel. Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- de nuit (leçons prises en hiver).

De l'écoute pédagogique est possible :

En quoi consiste l'écoute pédagogique ? Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.